

NOTICE TELESERVICES : Demander une attestation

Sommaire

Sommaire	1
Objet de la notice	. 2
A qui s'adresse cette notice ?	. 2
Pré-requis	. 2
Le guide pas à pas pour demander une attestation	. 3
1. Se connecter sur http://www.impots.nc	. 3
2. Accéder à l'espace fiscal	. 4
3. Accéder au service « Demande d'attestation »	. 6
4. Envoyer une demande d'attestation	7
Autre notices	. 9



Objet de la notice

Cette notice explique comment demander trois types d'attestation : l'attestation de non-imposition, l'attestation de résidence et l'attestation de situation fiscale.

A qui s'adresse cette notice ?

Cette notice s'adresse aux personnes qui souhaitent demander une attestation à titre personnel ou pour le compte d'une société.

Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

1- disposer d'un compte personnel

voir la notice « 1- Créer mon compte personnel » pour plus d'informations ».

2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »

voir la notice « 2- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » ».

Si la demande d'attestation concerne un tiers, par exemple dans le cadre de votre société ou d'une société tierce :

3- disposer d'une délégation pour le compte d'une entreprise avec le service « Demande d'attestation » activé.

voir la notice « 5 - Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».



Le guide pas à pas pour demander une attestation

1. Se connecter sur http://www.impots.nc

➤ Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



 Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).

Se connecter	Créer un compte NC Connec
Vous avez été redirigés ici pour vous connecter avec NC Connect	Accèdez aux services publics en ligne de Nouvelle- Calédonie avec un seul nom d'utilisateur et mot de
Votre email	passe. No Connect est conçu pour proteger votre vie privée et votre sécurité.
A Votre mot de passe	Créer un compte

➤ Cliquer sur le bouton « Se connecter »



2. Accéder à l'espace fiscal

➢ La page suivante est affichée :



> Cliquer sur le bouton violet « Effectuer des démarches »

Note :

- Ou bien, cliquer sur le bouton vert « Effectuer vos démarches » si vous voulez demander une attestation dans le cadre de vos démarches personnelles.



> Si vous avez cliqué dans le bloc violet à l'étape précédente, la page de sélection du tiers est affichée :



Note :

- si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.

> Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une demande d'attestation.

Le dossier du tiers est affiché :





> Dans le bloc « Services », cliquer sur le lien « Demande d'attestation » :

Déclarer Déclaration DNS Déclaration TSS	Accueir Demarches Bers ThorboldomAX ASSO. 1186166/BOMXX (0327387) Accéder aux différentes démarches pour ce tiers en sélectionnant un élément du menu à gauche.
	Liste des échéances
Consulter	Cette rubrique liste uniquement les échéances échues ou à venir liées à l'impôt sur les sociétés, à la CSA, à la CAIS, à la DNH, à la DN à la TSS et à l'IRVM.
Courriels Documents	Date limite: 14/02/2016. Dépôt et paiement attendus pour DECLARATION TSS, période du 01/10/2015 au 31/12/2015. Cliquez ici pour déclarer.
Paiements Synthèse DNS	Date limite: 30/06/2016. Dépôt attendu pour DECLARATION DNS, période du 01/01/2015 au 31/12/2015. Cliquez ici pour déclarer.
Synthèse TSS	
Dayer	
Payer un impöt	
Services	
Demande d'attestation	
Demande d'état hypothécaire	
Modification d'adresse	
Transmettre un document	

Note :

- le fonctionnement est le même si la demande d'attestation concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.



4. Envoyer une demande d'attestation

> La page suivante est affichée pour une demande d'attestation dans les démarches pour un tiers :



> Sélectionnez l'attestation puis cliquer sur « Valider »

La demande d'attestation de situation fiscale sera envoyée à nos services. Le résultat vous sera transmis par mail dans un délai maximum de 48 heures.



Dans le cas d'une demande d'attestation dans les démarches personnelles, la page suivante est affichée :



L'attestation de non-imposition et l'attestation de résidence ne sont disponibles que pour une personne physique.

L'attestation de situation fiscale (page précédente) peut être disponible dans les démarches personnelles si vous êtes travailleur indépendant.

L'attestation de résidence peut être demandée pour votre conjoint sur la période durant laquelle vous avez été marié ou pacsé.

Dans	les	deux	cas,	l'attestation	est	imprimable	immédiatement.
------	-----	------	------	---------------	-----	------------	----------------



Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles sur la page d'accueil de <u>http://www.impots.nc</u> dans la rubrique « Notices » (menu bleu à gauche).